

OBJECTIF 2010

PROJET DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

Février 2006

OBJECTIF GÉNÉRAL



“ Élever le niveau de qualification des jeunes aquitains en accueillant, formant et accompagnant chaque élève, pour une insertion sociale et professionnelle réussie et participer au développement économique, social et culturel de l'Aquitaine ”

Objectif 2010, le projet de l'académie de Bordeaux pour la période 2006-2010, veut mobiliser l'ensemble des acteurs et partenaires du système éducatif afin d'une part « d'élever le niveau de qualification des jeunes aquitains en accueillant, formant et accompagnant chaque élève pour une insertion sociale et professionnelle réussie » et d'autre part « de participer au développement économique, social et culturel de l'Aquitaine ».

Ce projet s'appuie sur un diagnostic des forces et des faiblesses de notre académie et sur une démarche qui, durant l'année 2005, a associé les personnels d'encadrement, période au cours de laquelle les représentants des personnels et des parents d'élèves ont pu exprimer leurs souhaits.

Il donne pour l'ensemble des personnels qui sont déjà fortement engagés pour la réussite des jeunes, les orientations de notre action commune.

Il permet aussi d'éclairer tous les partenaires du système éducatif et tout particulièrement les collectivités et les parents, sur nos objectifs et les actions à mener.

La mise en œuvre du projet académique repose sur l'ensemble des personnels.

Elle fera l'objet d'un suivi et une évaluation à deux ans sera réalisée afin, le cas échéant, d'infléchir l'action.

Je remercie personnellement chaque personnel de l'académie pour sa mobilisation sur les ambitions de ce projet académique.

Donner le maximum aux jeunes pour construire leur avenir et l'avenir de l'Aquitaine, telle est bien notre mission commune.

William MAROIS

Recteur de l'Académie de Bordeaux
Chancelier des universités

PREMIÈRE AMBITION

“Mettre en place les conditions pour la réussite de tous les élèves”

Assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves pour favoriser le moment venu une orientation positive

1.1

- Donner la priorité à la maîtrise de la langue française ;
- Assurer la pratique d'au moins deux langues étrangères ;
- Introduire les élèves à une véritable culture scientifique et assurer la maîtrise des principaux éléments de mathématiques ;
- Permettre la maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement, grâce notamment à l'outil ARGOS ;
- Développer l'éducation à l'orientation et favoriser la diversification des choix tout particulièrement dans les filières scientifiques ;
- Engager un travail de réflexion sur « pratiques pédagogiques et motivation des élèves »

Valoriser les formations à caractère professionnel et participer au développement économique de l'Aquitaine.

1.2

- Permettre la découverte des métiers ;
- Adapter la carte des formations professionnelles et technologiques ;
- Valoriser le lycée des métiers ;
- Développer la place de l'Éducation nationale dans les quatre voies d'accès aux diplômes à caractère professionnel en liaison avec le monde économique : Formation par voie scolaire, Apprentissage, Formation continue des adultes dans le cadre des GRETA ou des services universitaires, Validation des Acquis de l'Expérience.

Former, dès l'école, des citoyens responsables.

1.3

- Développer l'éducation à la citoyenneté dans toutes ses composantes ;
- Prévenir la violence, notamment les incivilités ;
- Développer la pratique de la lecture et de l'analyse de la presse.

Définir une véritable politique de santé et une politique d'accueil des élèves atteints de handicap.

1.4

- Définir une politique académique en matière de santé et d'action sociale ;
- Renforcer la politique d'accueil des élèves atteints de handicap.

Favoriser l'ouverture du système éducatif

1.5

- Développer le partenariat avec les collectivités ;
- Développer le partenariat avec le monde économique ;
- Favoriser l'ouverture culturelle et permettre la connaissance du patrimoine régional ;
- S'ouvrir davantage à la dimension européenne et internationale ;
- Favoriser le dialogue avec les familles.

DEUXIÈME AMBITION

“ Ne laisser personne
au bord du chemin ”

Mettre en œuvre plus efficacement les dispositifs pédagogiques et éducatifs de soutien

2.1

- Réussir la mise en place des dispositifs individualisés (Programme Personnalisé de Réussite Educative, Aide individualisée...) ;
- Poursuivre la politique de prévention de l'illettrisme ;
- Assurer une meilleure diffusion des réussites pédagogiques ;
- Développer le dispositif « École ouverte ».

Porter une attention particulière aux publics en difficulté

2.2

- Poursuivre la politique d'éducation prioritaire ;
- Accueillir mieux les élèves nouvellement arrivés et les enfants du voyage ;
- Porter une attention particulière à l'enseignement en milieu pénitentiaire.

Prévenir le décrochage à tous les niveaux

2.3

- Prévenir les sorties et le décrochage scolaire ;
- Conforter les actions de la Mission Générale d'Insertion (MGI) ;
- Mieux utiliser les dispositifs relais.

TROISIÈME AMBITION

“ Mieux accompagner les écoles, les établissements et les personnels et développer l'évaluation du système éducatif ”

Accompagner la mise en œuvre des projets d'établissement ou d'école

3.1

- Organiser les services académiques pour mieux accompagner les écoles et les établissements du second degré ;
- Mettre en place des procédures claires de dialogue entre les services académiques et les établissements du second degré ;
- Promouvoir le travail en équipe à tous les niveaux (école, collège, lycée, services administratifs) et la méthodologie de projet.

Développer le pilotage pédagogique partagé et l'évaluation

3.2

- Instaurer un véritable pilotage pédagogique partagé ;
- Réaffirmer le rôle des Zones d'Animation Pédagogique (ZAP) ;
- Définir des modalités d'évaluation des actions et des protocoles d'évaluation partagée, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la LOLF ;

Renforcer la Gestion des Ressources Humaines

3.3

- Poursuivre une politique active d'accueil des personnels ;
- Améliorer le fonctionnement du remplacement ;
- Mettre en place une politique plus individualisée des personnes ;
- Définir une politique de formation adaptée aux évolutions du système éducatif et aux attentes et besoins des personnels.

Quelques repères

Effectif élèves (1er degré, 2nd degré) et étudiants 621 000

Effectif personnel 47 200

Dépense de l'Etat 2,2 milliards d'Euros

Rectorat de l'académie de Bordeaux

5, rue Joseph-de-Carayon-Latour
 BP 935
 33060 Bordeaux Cedex
 Tél. 05 57 57 38 00
 Fax. 05 56 96 29 42
<http://www.ac-bordeaux.fr>

Responsable de la publication : William MAROIS
 Coordination : Olivier MILLANGUE
 Conception-réalisation : PAO - ONISEP - Régis BOUGUEN
 Impression : Imprimerie moderne de Guyenne - Bordeaux